

Portrait de territoire Mond'Arverne Communauté



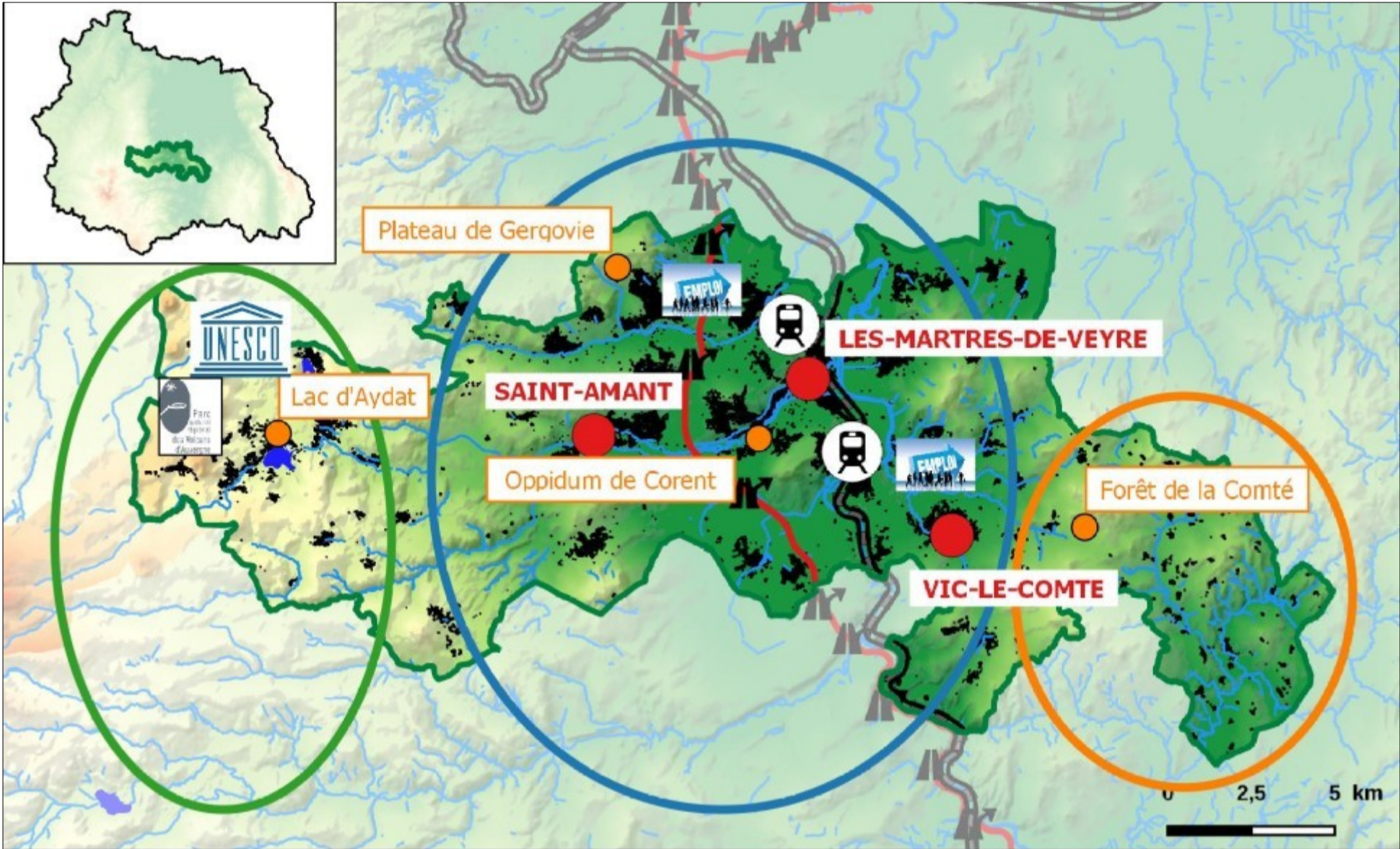
Sommaire














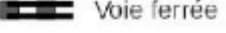

Atlas cartographique	3
Synthèse	4
Fonctionnement global du territoire	
Géographie	5
Un territoire très diversifié d'ouest en est aux portes sud de l'agglomération clermontoise	
Démographie	6
Un territoire attractif mais vieillissant	
Logement	7
Un parc de logements résidentiel de plus en plus inadapté	
Emploi	8
Un territoire principalement résidentiel	
Armature territoriale	9
Les pôles et bassins de vie	
Mobilité	10
Un territoire aux portes de l'agglomération clermontoise	
Énergie	11
Le transport : l'enjeu environnemental du territoire	
Biodiversité	12
Des habitats naturels variés, organisés le long de 3 cours d'eau : l'Auzon, le Pignol et l'Allier	
Agriculture	13
Une agriculture diversifiée	

Atlas cartographique



Fonctionnement global du territoire



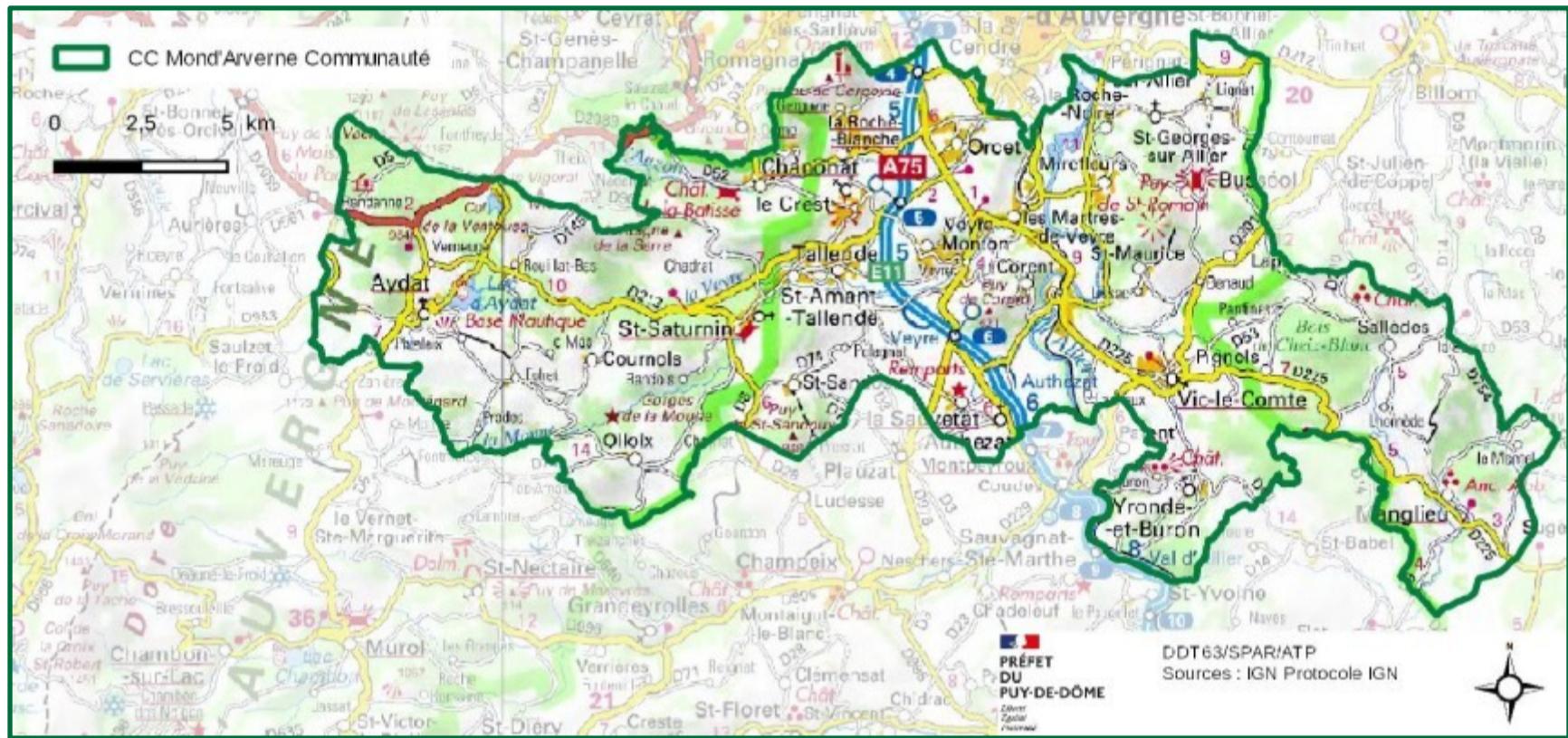
<ul style="list-style-type: none">  Zone de moyenne montagne : - Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - périmètre Unesco au nord-ouest de l'EPCI - terres d'élevage  Zone péri-urbaine : - grandes cultures - forte population mais vieillissante - territoire résidentiel - bien desservi en services  Zone vallonnée : - Parc Naturel Régional du Livradois Forez - terres d'élevage 	<ul style="list-style-type: none">  CC Mond'Arverne Communauté  Pôle de vie (SCoT)  Site emblématique  Maison du Parc des Volcans  Pôle d'emplois 	<ul style="list-style-type: none">  Cours d'eau  Plan d'eau  Bâti  A75  Echangeurs  Voie ferrée  Gare
--	---	---





**Un territoire très diversifié d'ouest en est
aux portes sud de l'agglomération clermontoise**

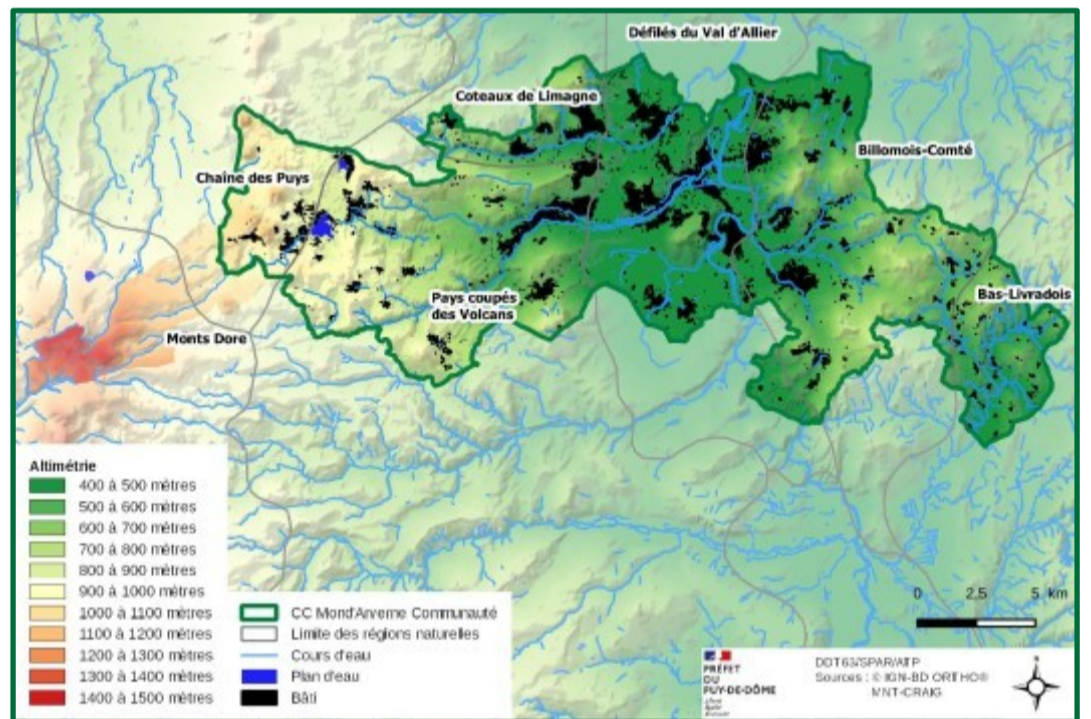
Aménagement du territoire



Relief et hydrographie

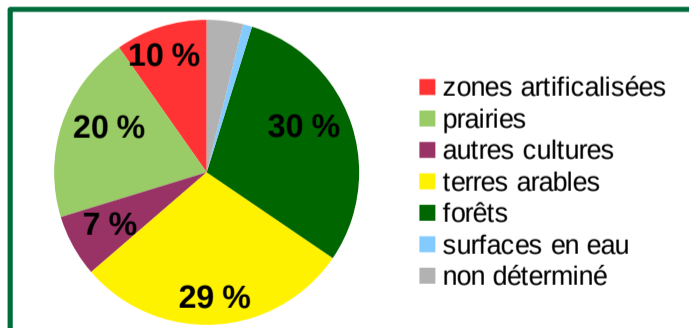
Chiffres clés :

Nombre de communes : 27
 Population : 40 252 hab. en 2017
 Superficie : 307 km² (30 730 ha)
 Densité : 131 hab/km² (dep : 82 hab/km²)

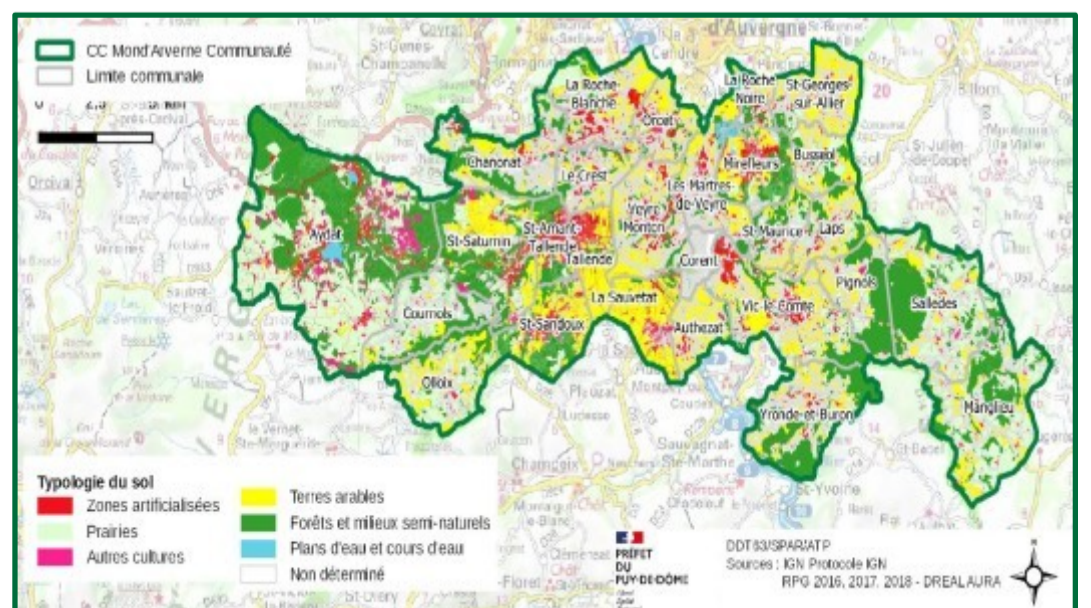
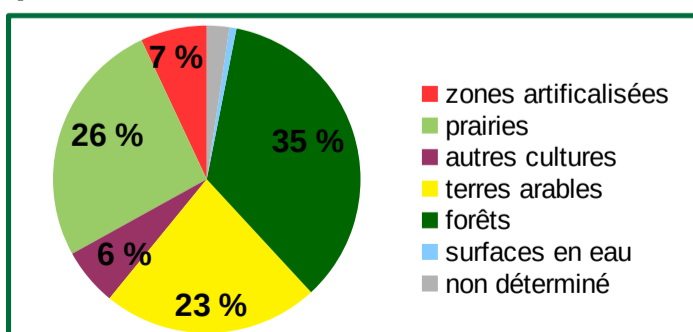


Occupation du sol

EPCI

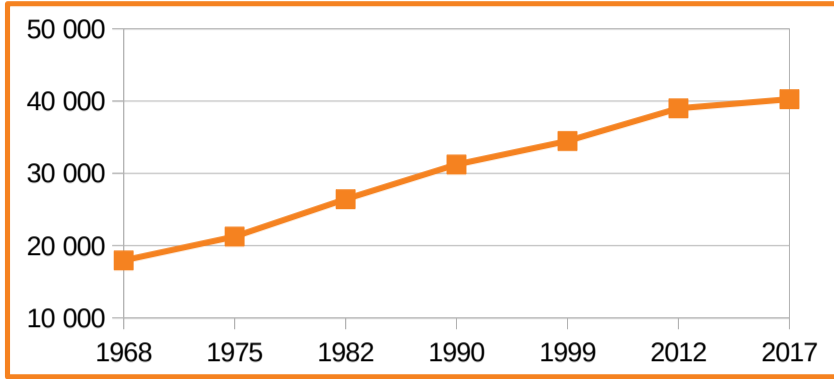


Département

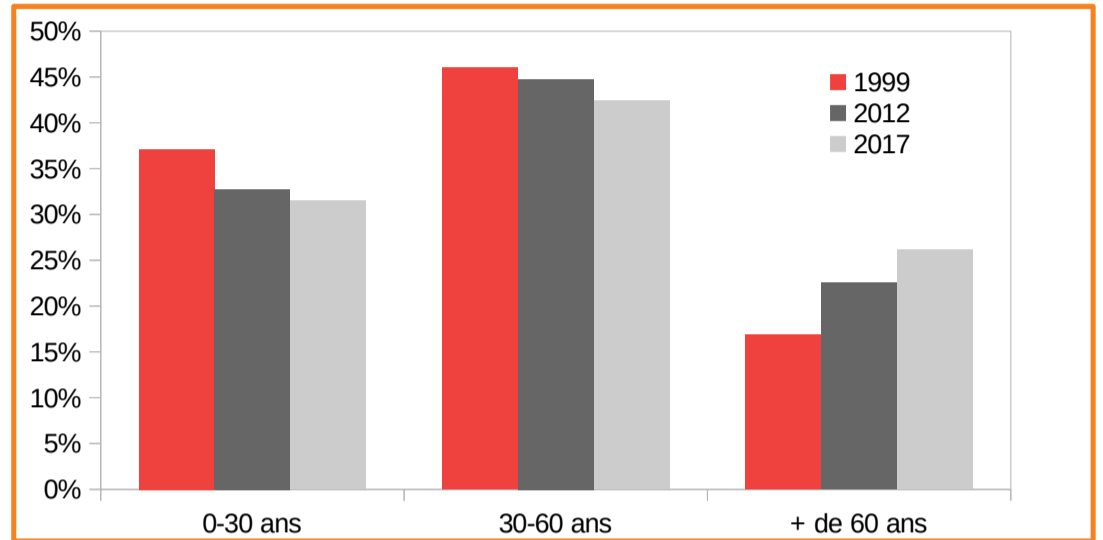




Un territoire attractif mais vieillissant



Tranches d'âge

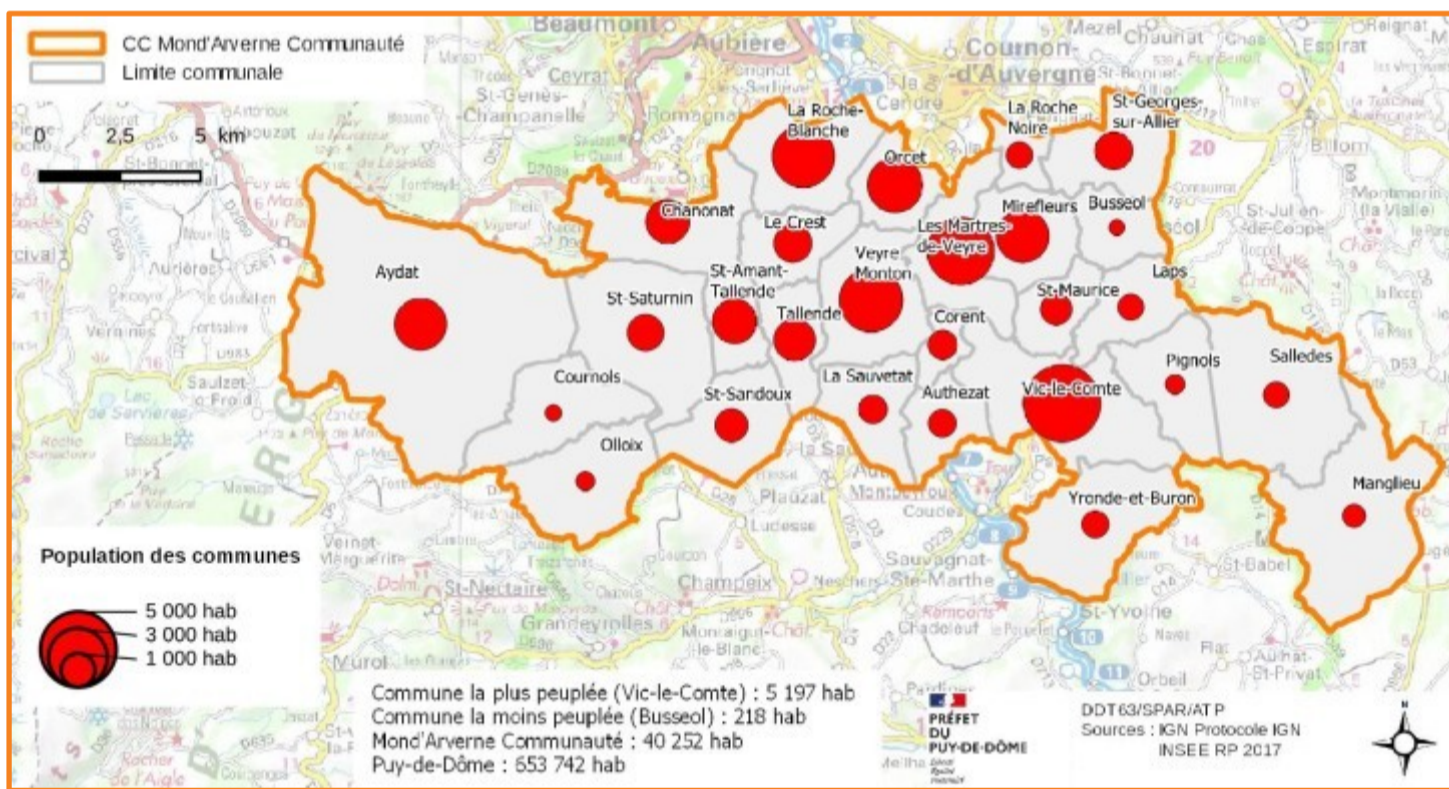


La communauté de communes a vu sa population plus que doubler depuis 1968 passant de 18.250 à 40.252 habitants en 2017.

Cette croissance bénéficie à la quasi-totalité des communes du territoire.

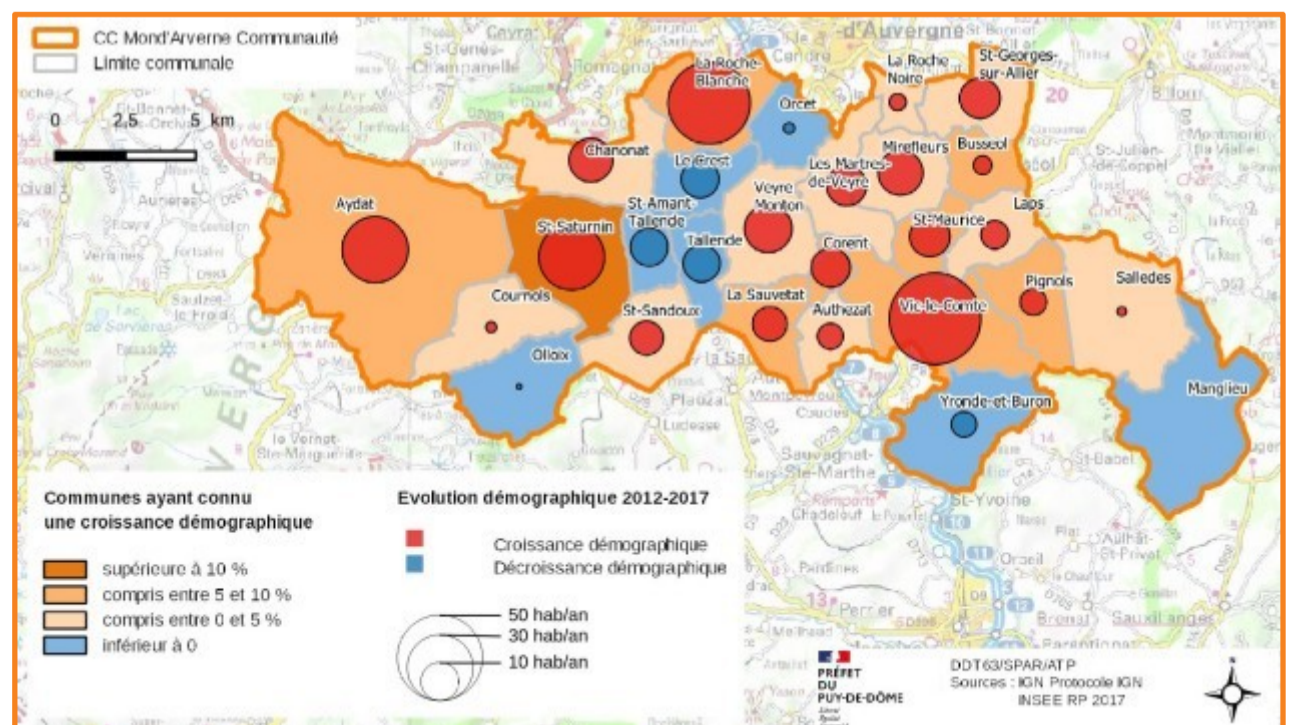
La population se concentre le long de l'A75 mais le poids des communes périphériques tend à augmenter ces dernières années (St Saturnin et Aydat notamment).

La communauté de communes est sujette au vieillissement de sa population. La part des personnes âgées de plus de 60 ans augmente continuellement depuis 1999 au détriment des personnes de moins de 30 ans.



Répartition de la population

Evolution démographique 2012-2017



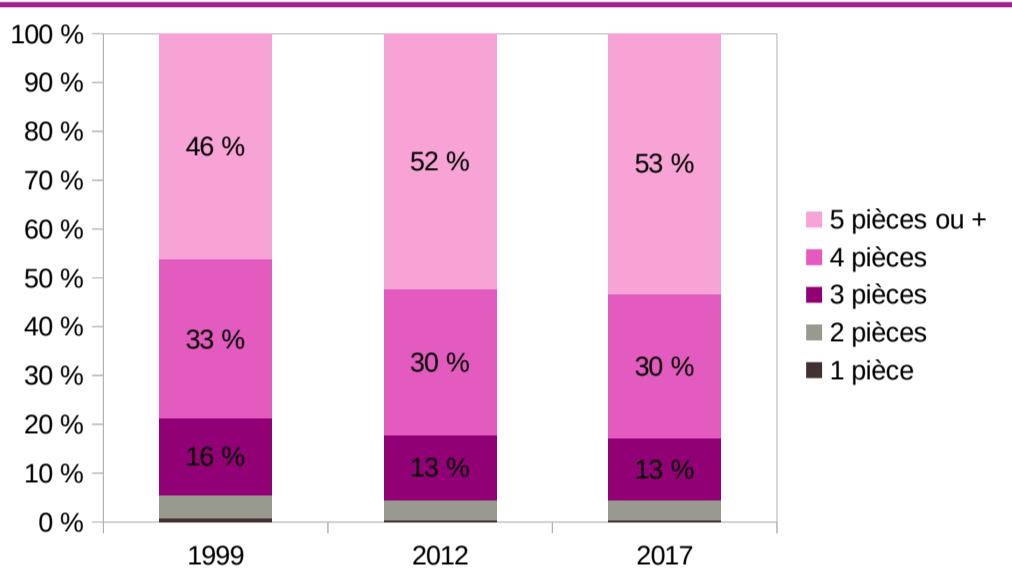


Un parc de logements résidentiel de plus en plus inadapté

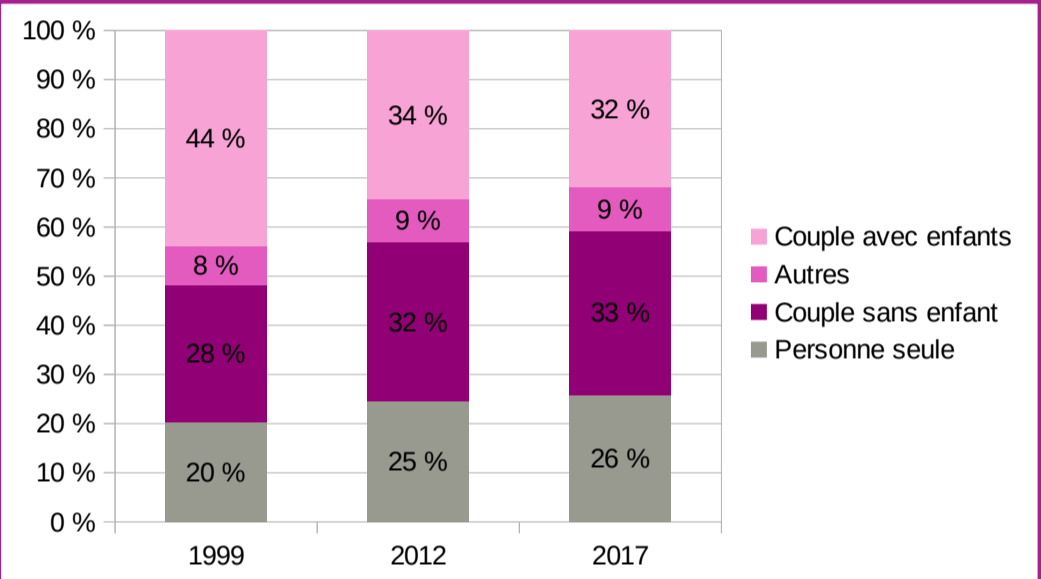
Le nombre de résidences principales a augmenté de 31 % depuis 1999 (+ 3.975), ce qui le porte à 87 % (16.867 en 2017). Le nombre de logements vacants a augmenté de 66 % depuis 1999 (+ 644) et représente 8,3 % en 2017 (10,4 % pour le département). En ce qui concerne les résidences secondaires, elles ont diminué de 17 % depuis 1999 (- 212), soit 987 logements en 2017.

Seulement 17 % du parc de résidences principales est composé de logements de 3 pièces et moins, alors que les ménages de 2 personnes au plus représentent 59 %.

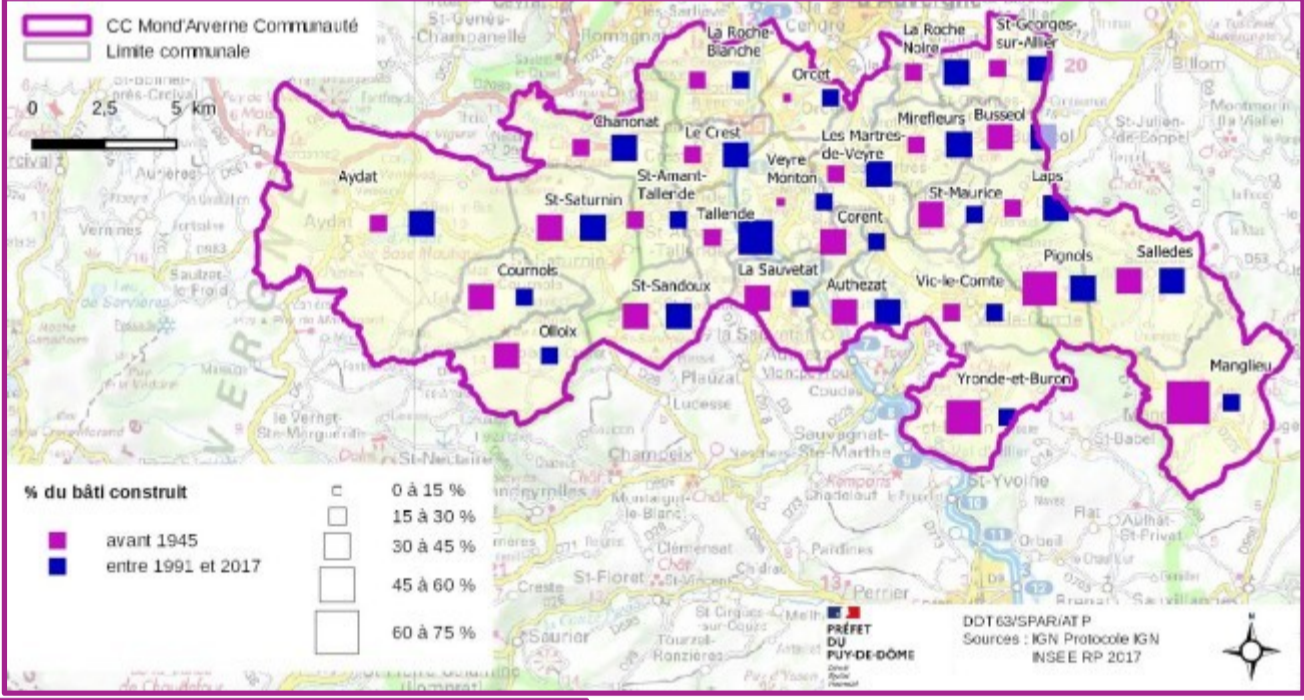
Taille des résidences principales



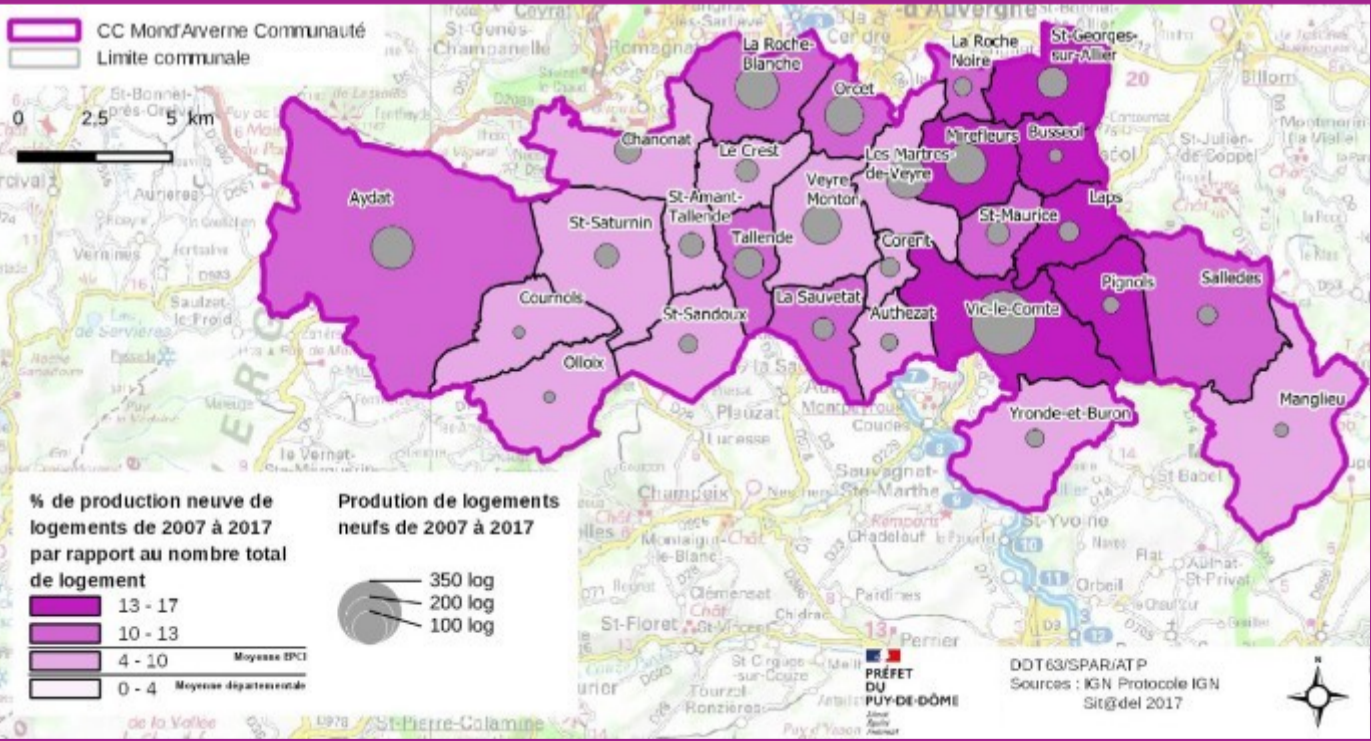
Structure des ménages



Période de construction du bâti



Production de logements neufs



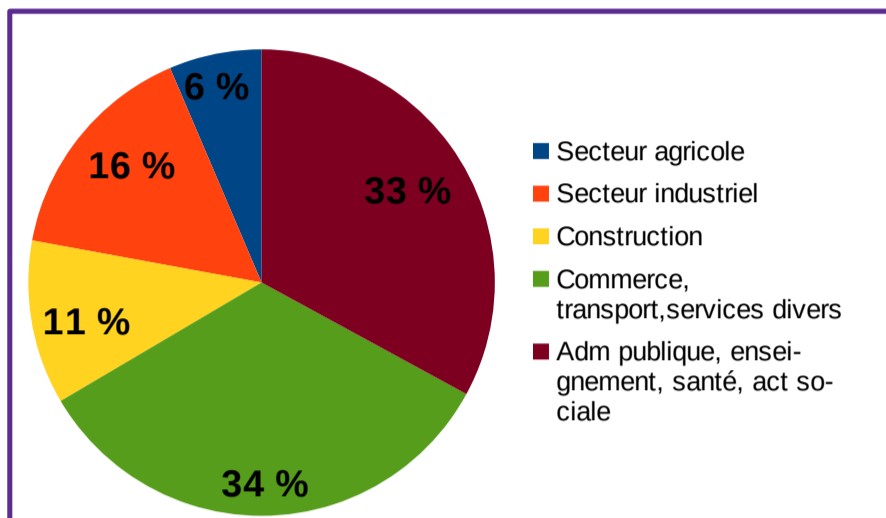
Production d'environ 200 log/an pour l'ensemble de l'EPCI, soit 10 % du nombre de logements.

La production de logements neufs ces 10 dernières années s'est faite sur l'ensemble du territoire de façon relativement homogène en volume, même si certaines communes ont vu leur parc de logements augmenter fortement.

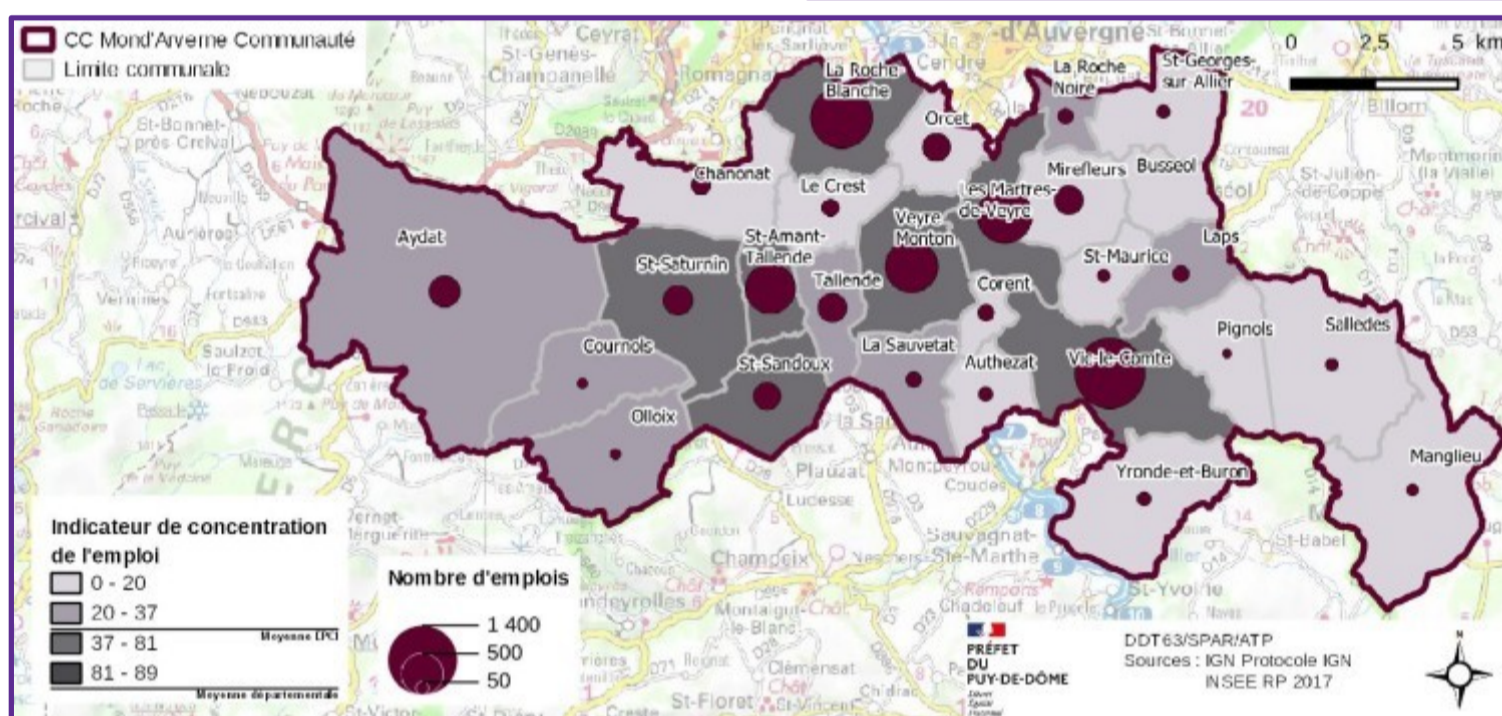
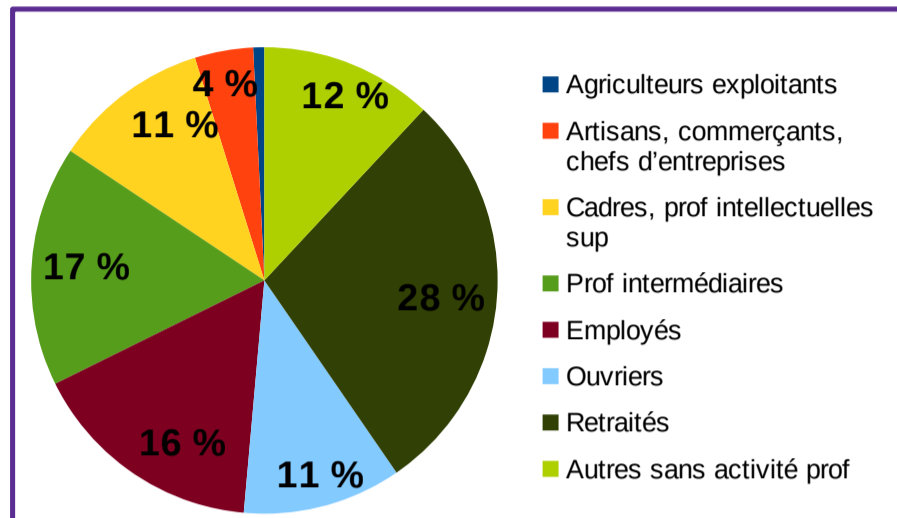


Un territoire principalement résidentiel

Emploi sur l'EPCI



Catégories socio-professionnelles des habitants de l'EPCI

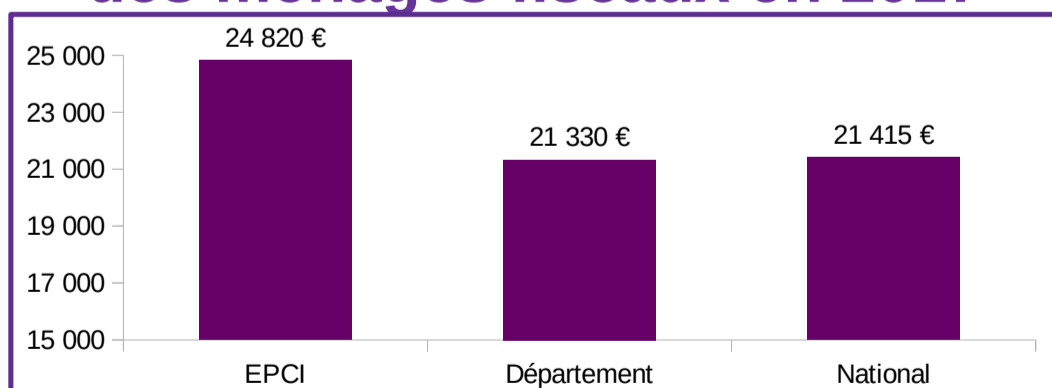


On recense environ 7 194 emplois pour 19 452 actifs. L'indicateur de concentration de l'emploi correspond au nombre d'emplois proposés sur le territoire pour 100 actifs. Sur le territoire il est de 37.

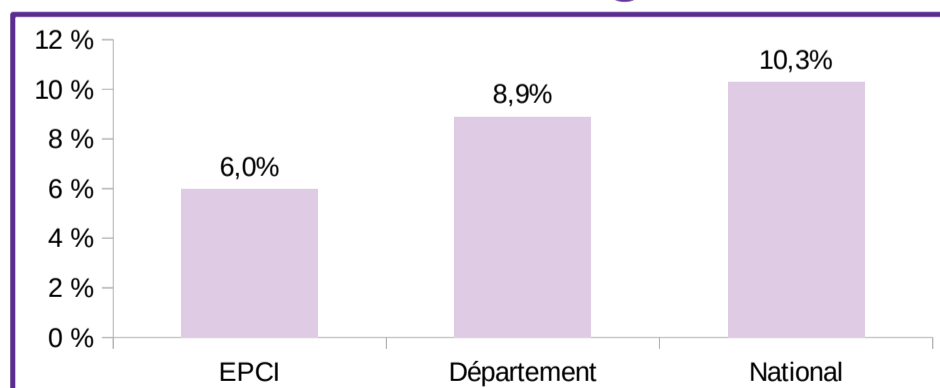
La zone d'activités la Novialle, située à la Roche Blanche, accueille environ 1150 emplois dont les établissements ONET services répartis sur l'ensemble du département (environ 320 emplois) et l'établissement Toupargel (environ 200 emplois). La Banque de France est basée à Vic-le-Comte.

Pour le reste, le territoire a un tissu économique constitué principalement de petites entreprises dispersées.

Revenu médian des ménages fiscaux en 2017



Taux de chômage 2017



Le revenu médian des ménages fiscaux de l'EPCI est nettement supérieur au niveau départemental et seules deux communes ont un revenu médian des ménages fiscaux inférieur au niveau national (Manglieu et Sallèdes), et une inférieur au niveau départemental (Manglieu).

Le taux de chômage (données INSEE) sur le territoire est relativement bas et demeure moins élevé que la moyenne départementale et nationale.



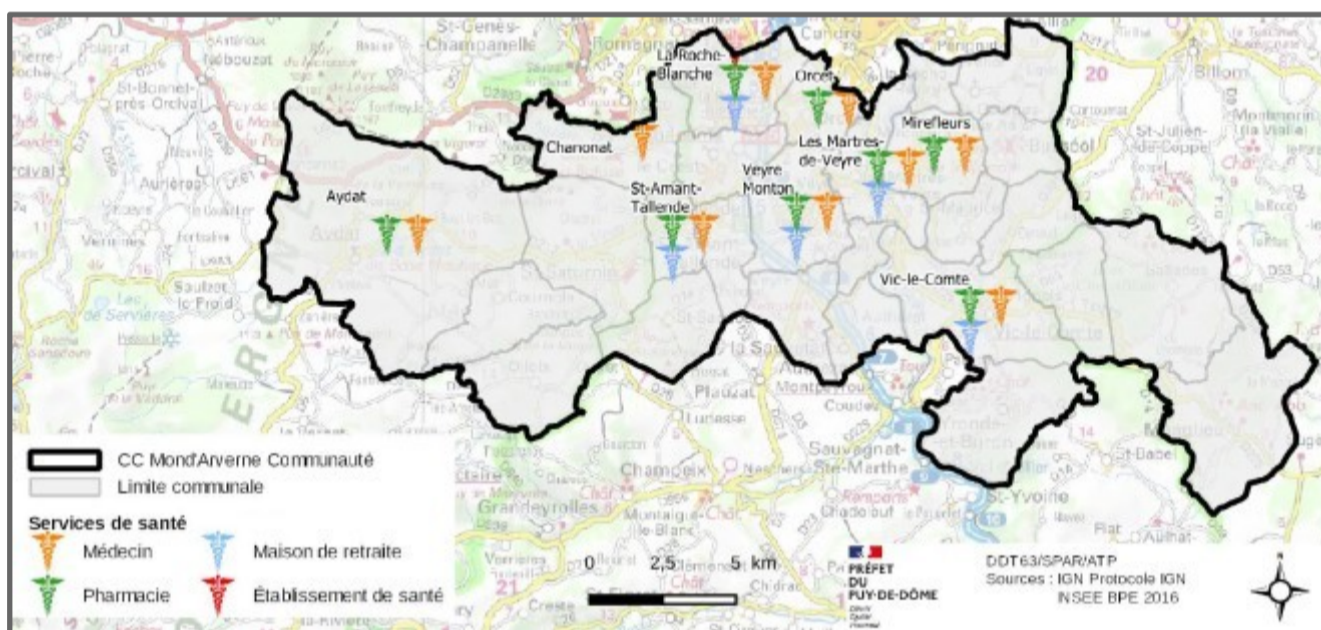
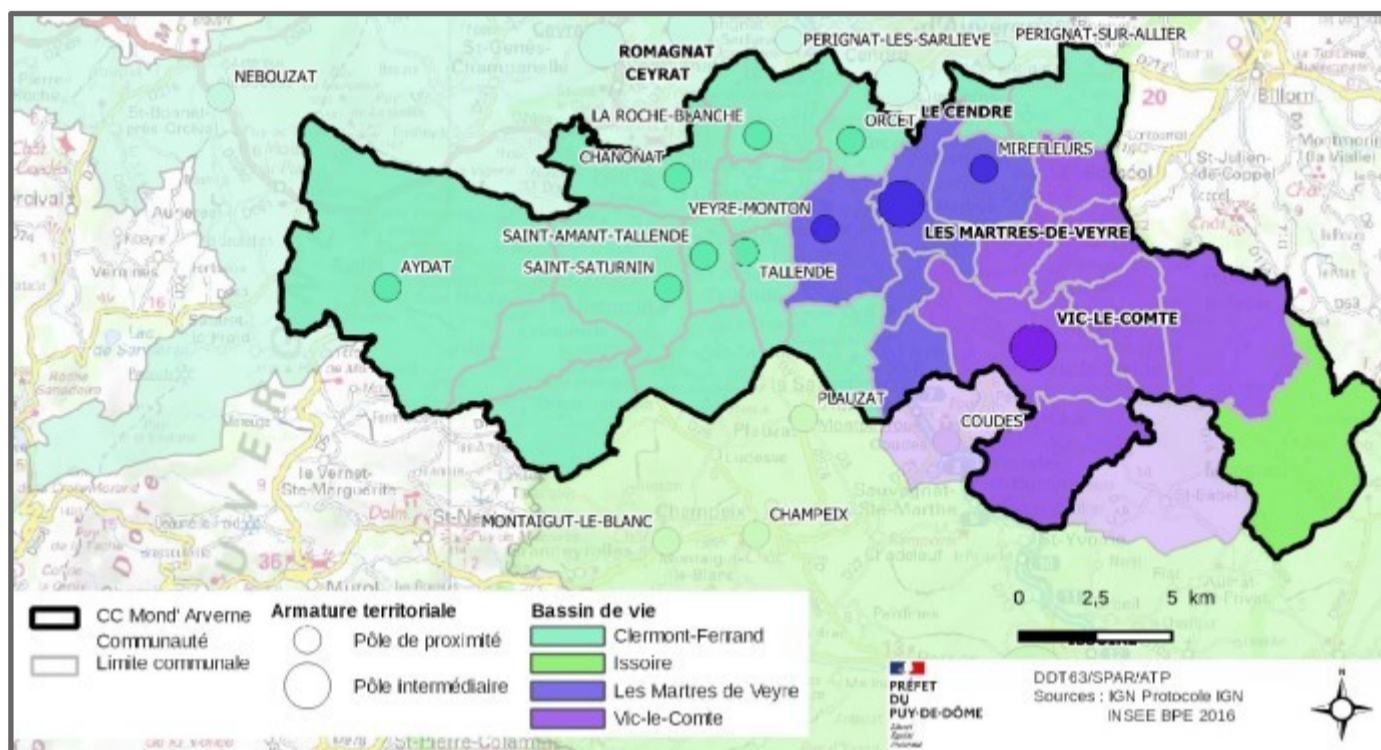
Les pôles et bassins de vie

Pour définir l'armature territoriale, l'INSEE s'appuie sur les équipements des communes et distingue 3 niveaux d'équipements : proximité, intermédiaire et supérieur.

Une commune doit disposer de la moitié des équipements d'un niveau pour être considérée comme pôle de cette catégorie.

Ici, on distingue 2 pôles de rang intermédiaire (Les Martres-de-Veyre et Vic-le-Comte) et 9 pôles de proximité.

La partie centrale du territoire est sous l'influence de Clermont-Ferrand et d'Issoire.



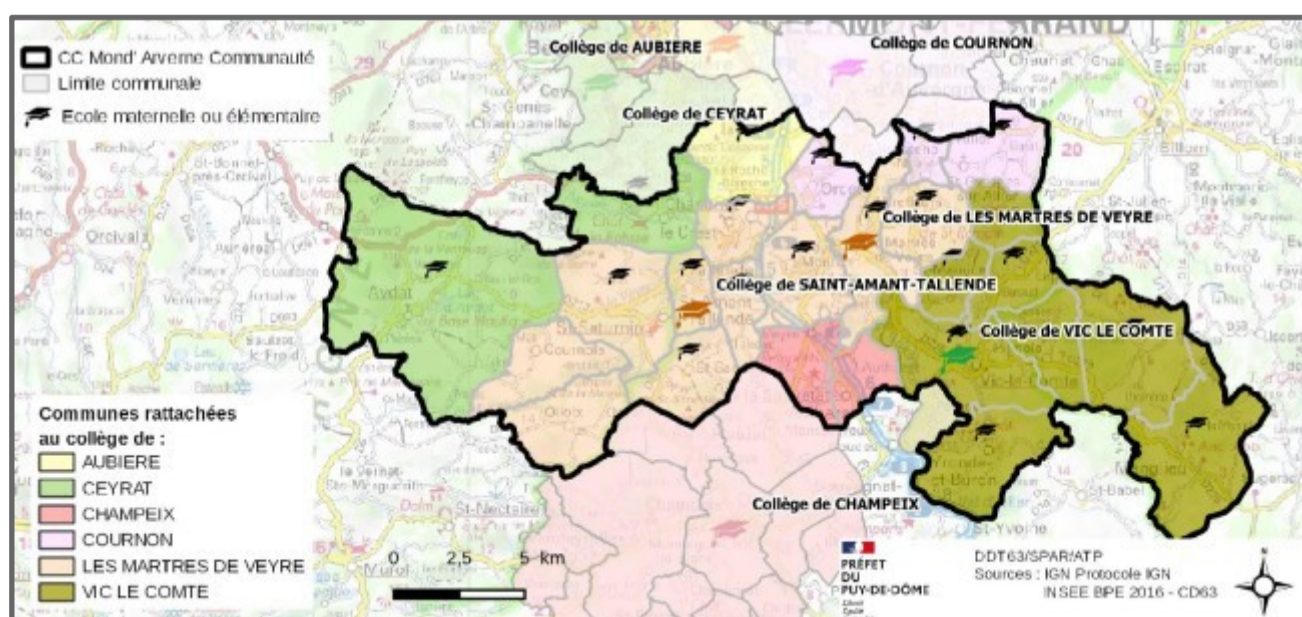
Santé

On recense 35 médecins et 10 pharmacies répartis sur le territoire. Celui-ci présente donc une offre de 1 médecin pour 1150 habitants (1 médecin pour 1000 habitants en moyenne pour le Puy-de-Dôme). Donnée à nuancer compte-tenu de l'offre en services de santé au sein de la métropole clermontoise.

Enseignement



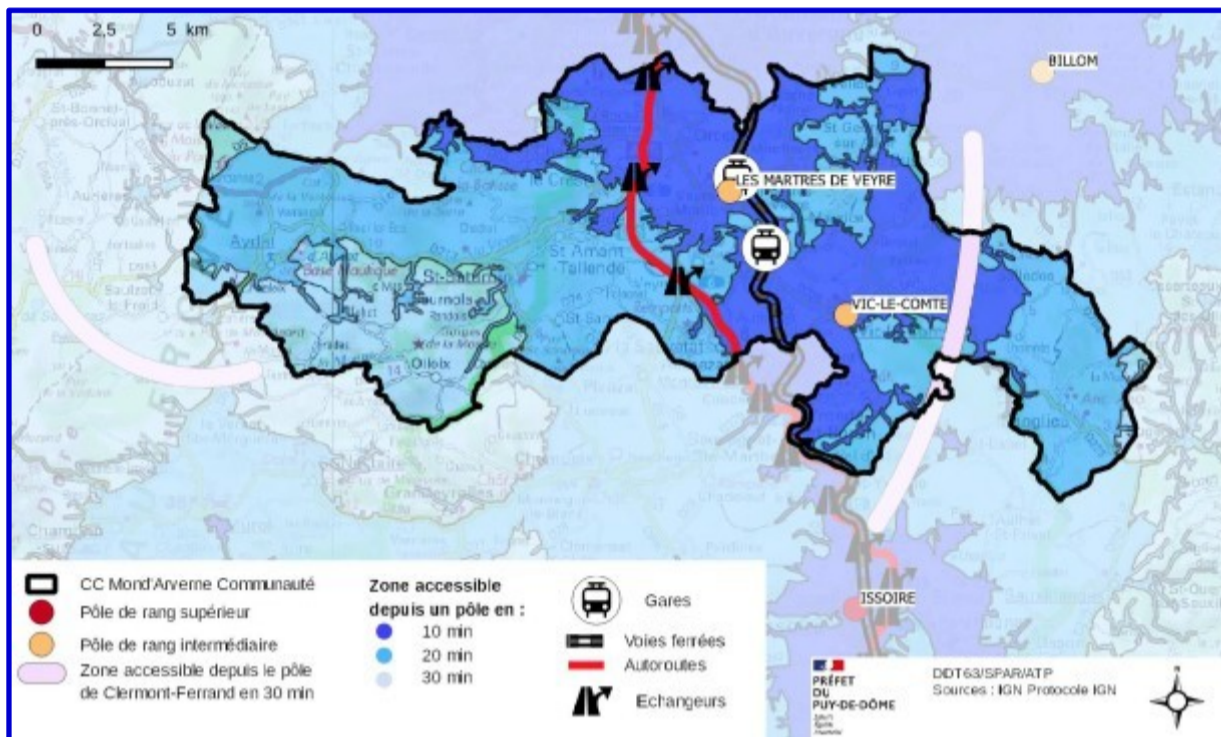
Les lycées de rattachement sont Jeanne d'Arc et Blaise Pascal à Clermont-Fd pour les communes au nord-ouest, Descartes à Cournon d'Auvergne pour les communes du centre et Murat à Issoire pour les communes du sud-est.





Un territoire aux portes de l'agglomération Clermontoise

Isochrones à 30 minutes en voiture depuis les centralités du territoire



La totalité du territoire est situé à moins de 30 min d'un pôle et presque tout le territoire à moins de 30 min de la métropole Clermontoise.

L'autoroute A75 est fréquentée par environ 80.000 véhicules/jour.

Selon l'Enquête Déplacements Grand Territoire de 2012, 38 % des déplacements (tous motifs) des habitants de l'EPCI se font avec la métropole de Clermont-Ferrand (soit 60.000 déplacements quotidiens)

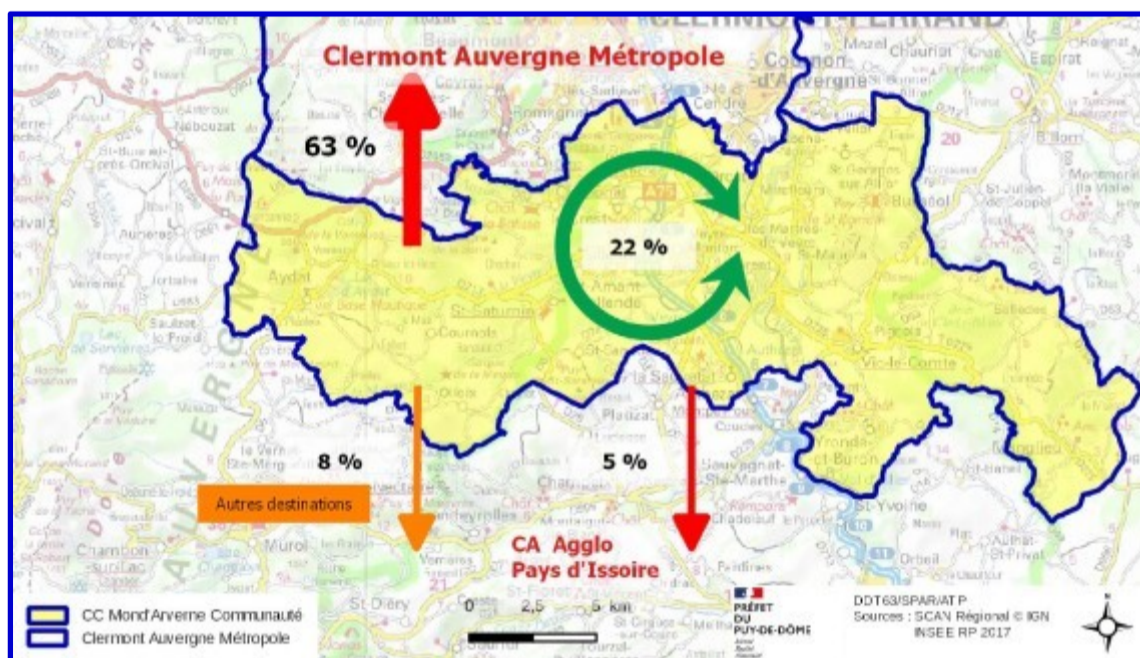
Transports en commun sur le territoire

Le territoire est desservi par les gares des Martres-de-Veyre et de Vic-le-Comte (environ 375 000 voyageurs à l'année) sur la ligne TER Clermont-Fd/Issoire.

4 lignes du réseau interurbain du Département desservent certaines communes du territoire avec environ 2 A/R par jour aux horaires de bureau et une moyenne d'une heure de temps de trajet entre Vic-le-Comte et Clermont-Ferrand.

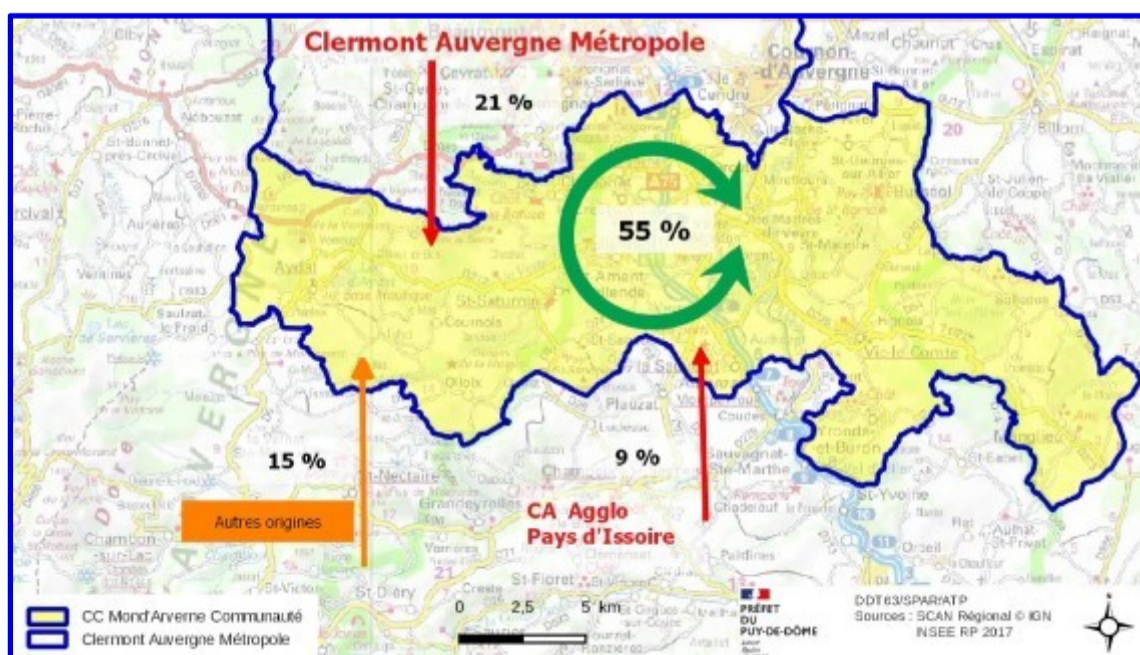
Où travaillent les habitants de l'EPCI ?

Environ 17.930 actifs occupés



D'où viennent les actifs qui travaillent sur l'EPCI ?

Environ 6.190 emplois





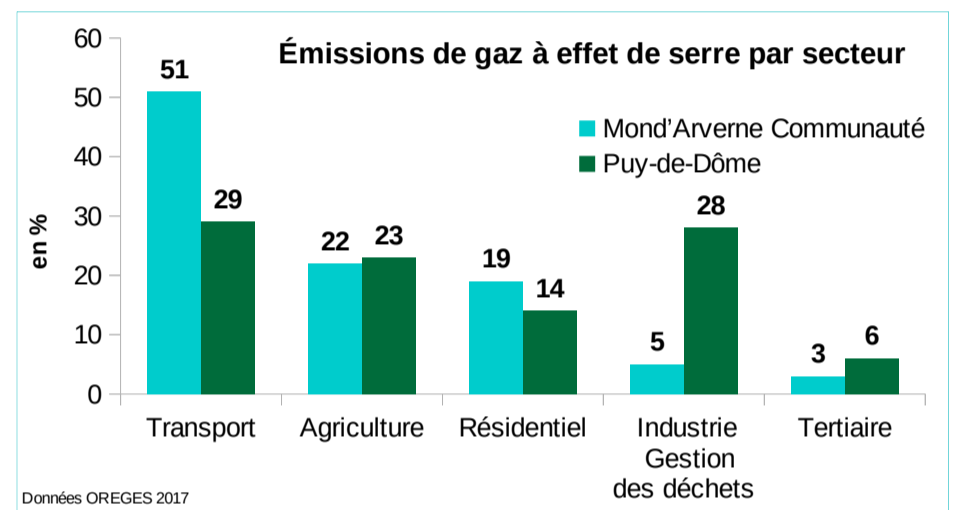
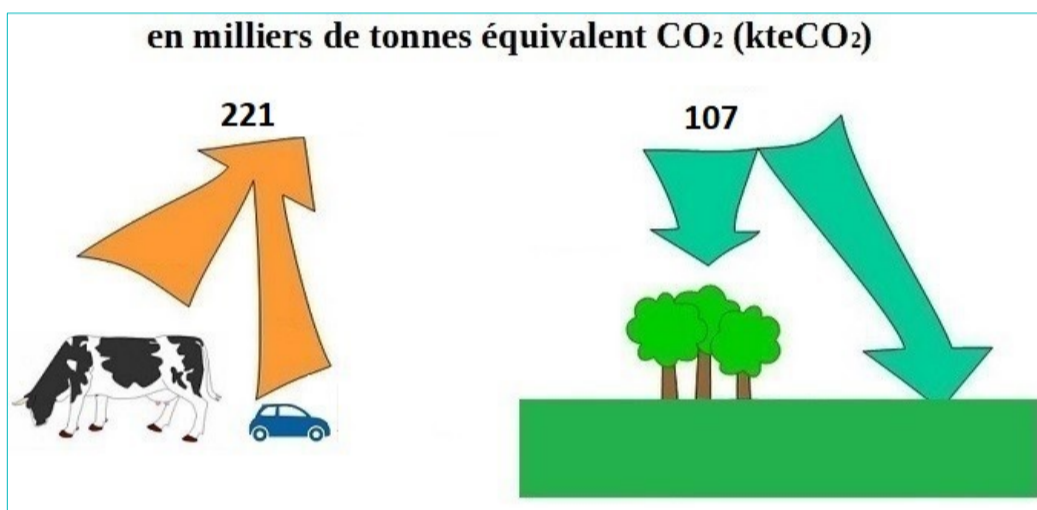
Le transport : l'enjeu environnemental du territoire

Émissions de gaz à effet de serre

Le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire (54 %). En effet, les habitants du territoire sont parmi les plus mobiles du département et parcourent plus de 35 km chaque jour (source : EDGT 2012).

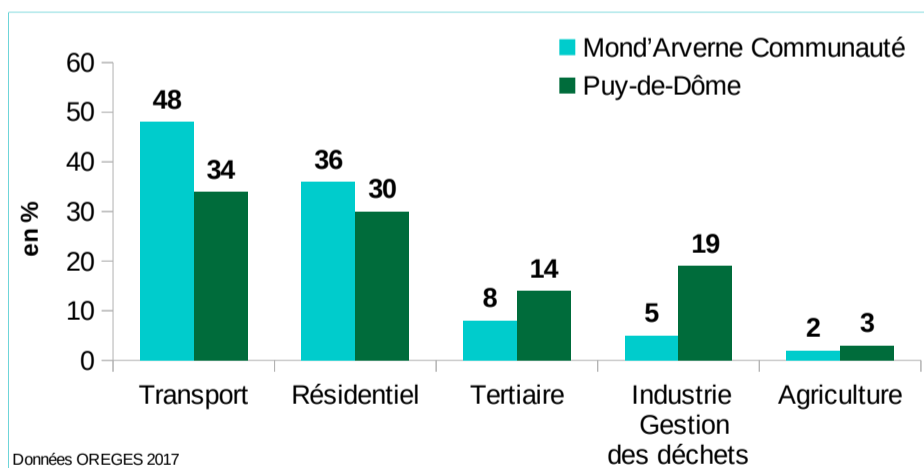
Les secteurs de l'agriculture et du résidentiel sont responsables respectivement de 23 % et de 20 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le territoire de Mond'Arverne Communauté contribue à l'augmentation des gaz à effet de serre car il émet davantage de gaz à effet de serre qu'il n'en absorbe.



Consommation d'énergie par secteur d'activité

Production d'énergie renouvelable



En 2017, l'EPCI produit 23 % de sa consommation en énergie, soit 105 GWh. L'ensemble de la production de l'EPCI est entièrement renouvelable.

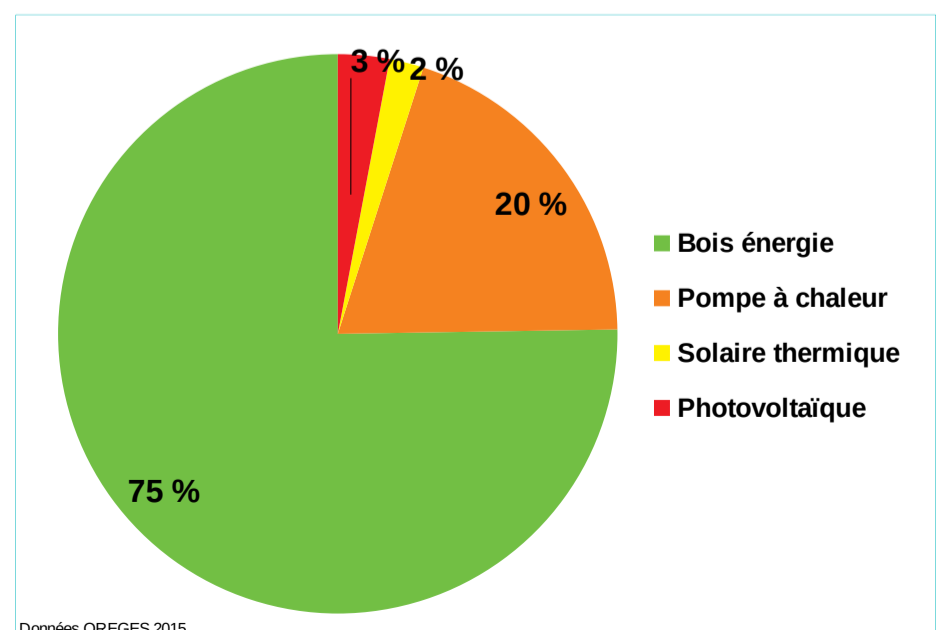
Le bois utilisé en chauffage domestique en représente l'essentiel (76%).

Le territoire dispose d'une chaufferie bois à Aydat. La production de solaire thermique, de photovoltaïque et des pompes à chaleur est répartie sur tout le territoire.

L'EPCI consomme près de 962 GWh.

Cette énergie se consomme pour 52 % sous forme de produits pétroliers, 14 % de gaz, 8 % d'énergies renouvelables thermiques et 21 % d'électricité.

Les longues distances parcourues par les habitants ainsi que l'aspect résidentiel du territoire explique le fait que les secteurs des transports et du résidentiel soient les secteurs les plus consommateurs sur le territoire.

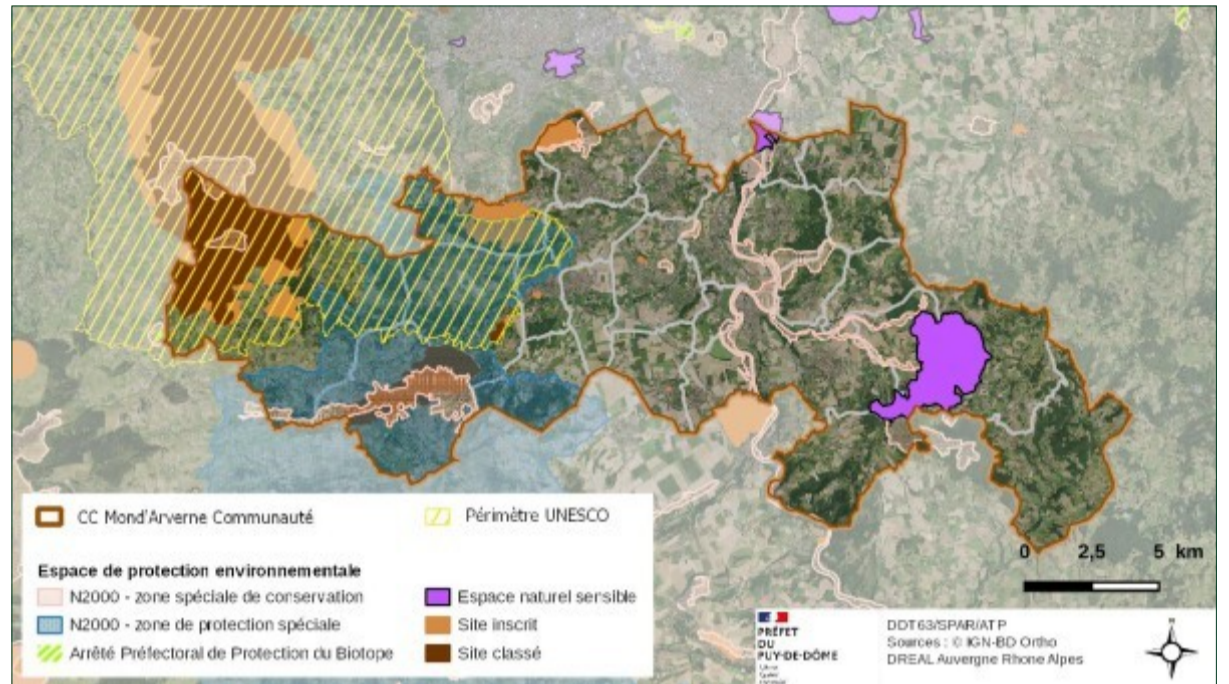




Des habitats naturels variés, organisés le long de 3 cours d'eau : l'Auzon, le Pignol et l'Allier

Protections environnementales

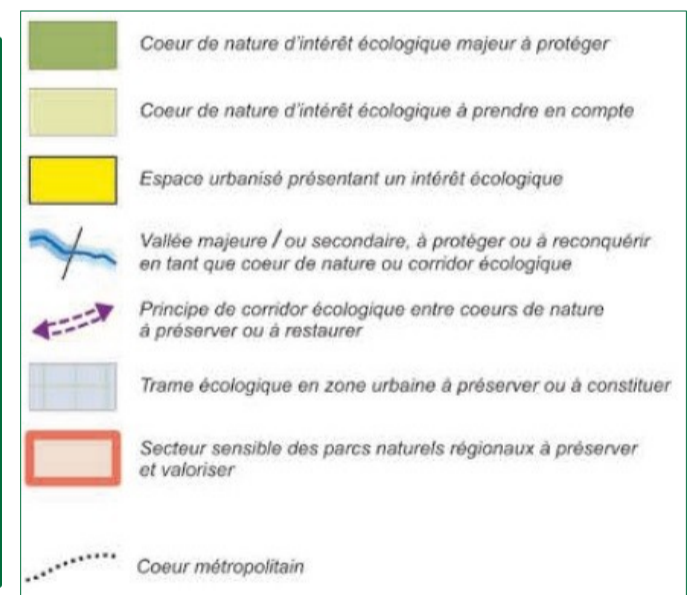
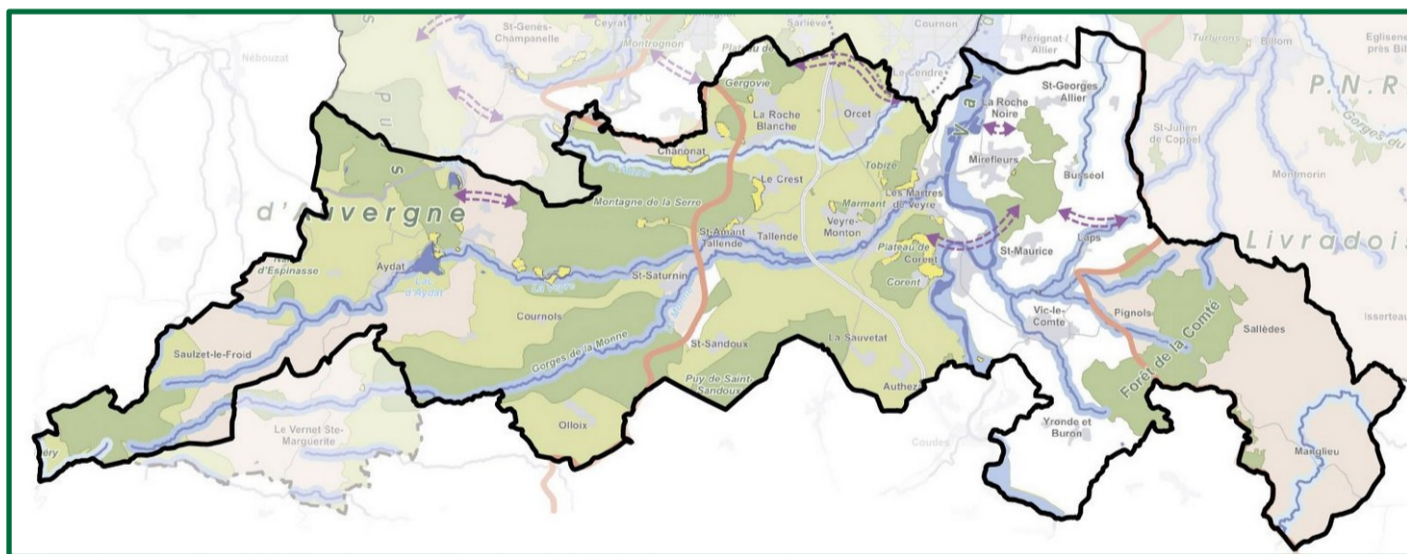
- 6 Sites Natura 2000 (Comte d'Auvergne et Puy Saint-Romain, Val d'Allier-Alagnon, Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes, Chaîne des Puys, Monts Dore, Pays des Couzes)
- 1 Réserve Naturelle Régionale (Puy de Marmant)
- 3 Espaces Naturels Sensibles (forêt de la Comté, les Saladis, étang du pacage)
- 8 Sites Inscrits ou Classés (la Chaîne des Puys étant site inscrit et classé)



Les ZNIEFF sont des espaces naturels inventoriés en raison de leur caractère remarquable. Les ZNIEFF de type 1 représentent plus de 9150 ha soit 27 % du territoire tandis que les ZNIEFF de type 2 représentent 66 % du territoire.

Espèces protégées : damier de la succise, cuivré de la bistorte, chauves souris, aigle botté, milan royal, circaète jean le blanc, loutre, écrevisse à pattes blanches, ligulaire de Sibérie.

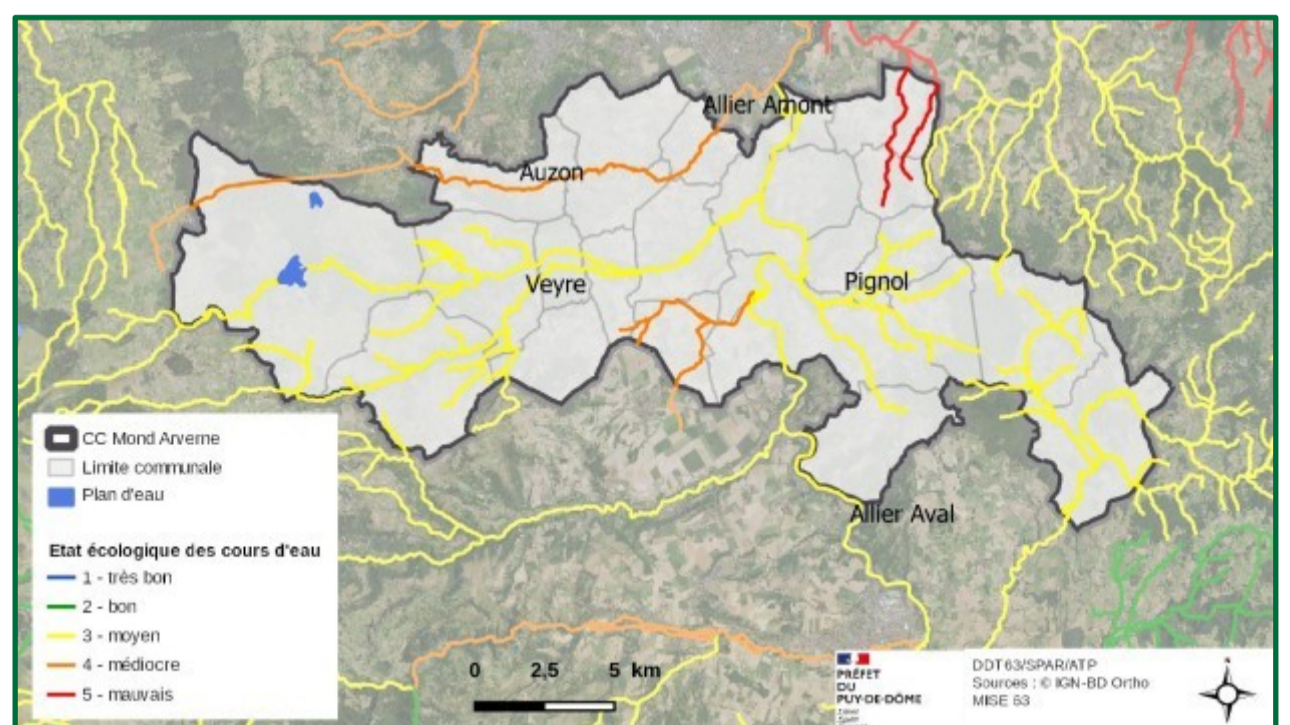
Biodiversité et trames écologiques du SCoT du Grand Clermont



Qualité des lacs et des cours d'eau

La qualité des cours d'eau est moyenne sur l'EPCI.

Le lac d'Aydat est un lieu de baignade prisé par les habitants du Puy-de-Dôme, notamment ceux de l'agglomération clermontoise. Il demeure cependant fragile (développement de cyanobactéries obligeant parfois des interdictions de baignade).





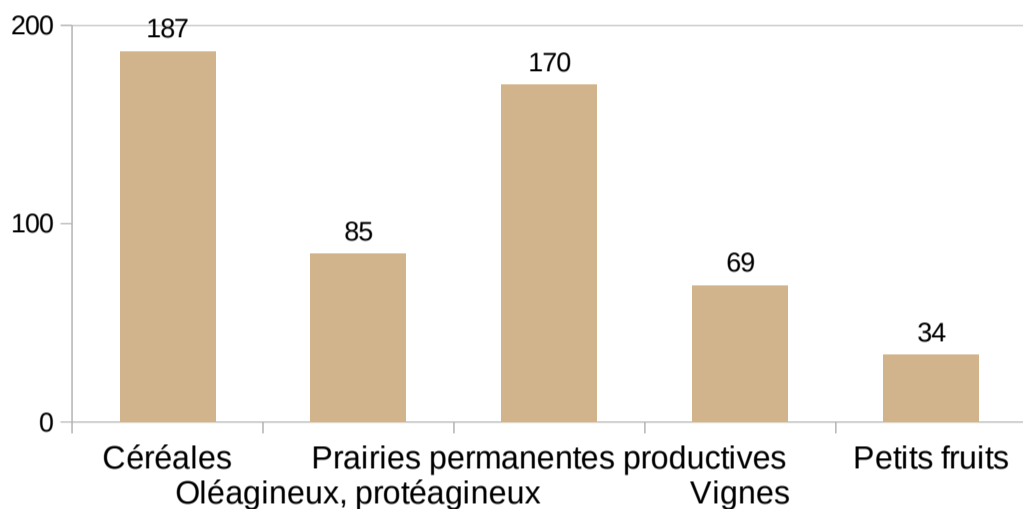
Une agriculture diversifiée

La surface agricole utile (SAU) recouvre 48 % de la surface totale du territoire.
Cette surface est composée à 59 % de surface en herbe et fourrages et 32 % de céréales.

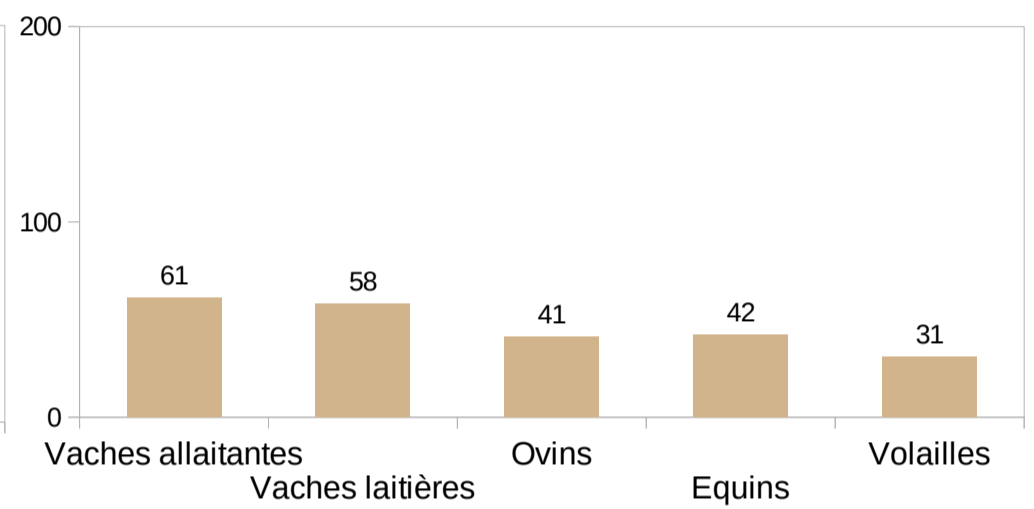
Une diminution du nombre d'exploitations de 24 % entre 2000 et 2010 (de 435 à 331).
Des installations aidées entre 2010 et 2017 au nombre de 23 (583 pour l'ensemble du département).

Productions végétales

Nombre d'exploitations en 2010



Productions animales



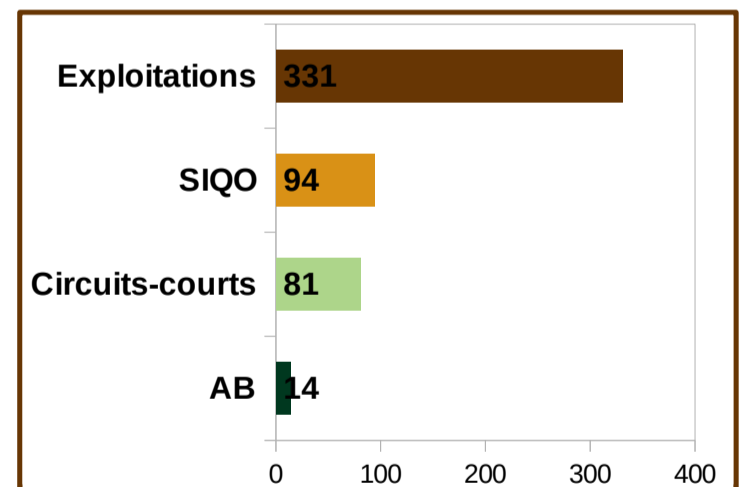
Une même exploitation peut ou non cumuler plusieurs types de production

Des communes en zone vulnérable à la pollution par les nitrates



Sur ces zones sont mises en œuvre les actions nécessaires pour limiter les fuites de nitrates vers les eaux souterraines et les eaux douces superficielles.

Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et circuits-courts



Presque une exploitation sur quatre produit sous signe de qualité (Appellation d'Origine Protégée AOP, Indication Géographique Protégée IGP, Label rouge). Environ 25 % des exploitations vendent en circuit-court (maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur).

Direction Départementale
des Territoires du Puy-de-Dôme



Directrice de publication : Manuelle Dupuy
Coordonnateurs: Caroline Faucher et Céline Barrailh
Contributeurs : Services de la DDT
Cartographie : Caroline Jucker

7, rue Léo Lagrange – 63000 Clermont-Ferrand
ddt@puy-de-dome.gouv.fr
www.puy-de-dome.gouv.fr